

Règlement du Franches Equi Trail

1. Le Franches Equi Trail est une course d'orientation-rallye organisée dans un but amical où le fair-play et le respect doivent dominer et à but non lucratif.
2. Un classement est établi par catégorie (enfants et adultes).
3. Le but du Franches Equi Trail est en premier lieu de faire découvrir les Franches-Montagnes et de profiter du paysage en effectuant une belle balade.
4. Chaque cavalier peut participer seul ou par équipe.
5. Les enfants jusqu'à 14 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte par groupe de quatre enfants maximum.
6. Au départ, chaque cavalier - qu'il participe seul ou en équipe - reçoit une carte topographique au 1 : 25000 sur laquelle est tracé le parcours à suivre. Les postes à trouver ne figurent pas sur la carte, ils devront être trouvés en suivant scrupuleusement le tracé.
7. Chaque cavalier prend la route à l'heure qui lui est indiquée sur le programme général, à la minute près. S'il se présente plus tard au départ, seul le temps figurant sur sa feuille de route sera pris en compte et ne sera en aucun cas modifié.
Au vu du grand nombre de participants, il est impératif que chacun se tienne prêt au départ pour l'heure indiquée dans le programme.
8. Les concurrents ont à effectuer le parcours tracé sur la carte. Sur leur chemin, ils rencontreront des postes auxquels ils auront soit à répondre à une question, à effectuer un jeu ou passer un petit obstacle.
9. Le temps tourne toujours, le chronomètre ne s'arrête jamais. Un temps de 45 minutes est compté pour la pause de midi et dix minutes sont prises en compte également pour chaque poste.
10. Chaque cavalier prendra soin de ne pas égarer sa feuille de route, elle seule fera foi à l'arrivée.
11. Au terme de son parcours, le cavalier passera la ligne d'arrivée où son heure d'arrivée sera relevée. Il aura ensuite à se mesurer sur des jeux, hors temps.
12. Un temps idéal aura été calculé par les membres du comité. Ce temps fera foi. Lors de la reconnaissance, il a été tenu compte de la topographie du terrain (montée, descente, plat) et de sa composition (route, chemin blanc, pâturage, etc.). Chaque cavalier se conformera aux usages en ce qui concerne les allures à adopter. Au final, chaque minute d'avance ou de retard sur le temps idéal pénalisera le concurrent.

13. **En chemin, les concurrents auront l'obligation de refermer toutes les barrières qu'ils trouveront sur leur route, du bétail étant encore en estivage à cette époque de l'année.**
14. Ils auront les égards nécessaires envers les personnes qu'ils trouveront sur leur route et laisseront passer d'éventuels autres concurrents qui souhaitent les dépasser. Tout dépassement devra se faire dans le plus grand respect de chacun (prévenir avant de dépasser, allure adaptée).
15. Un bon harnachement est nécessaire pour effectuer le Franches Equi Trail et chacun est prié de respecter sa monture. Le choix de l'embouchure est libre. Les enrênements fixes sont interdits.
16. Le port de la bombe est obligatoire pour les cavaliers jusqu'à 18 ans et recommandé pour tous.
17. **Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol de matériel.**
18. Des lettres peuvent être dispersées le long du parcours. Chaque lettre devra être relevée sur la feuille de route de chaque cavalier, dans l'ordre où elles apparaîtront. Au final, seules les lettres dans le bon ordre et composant le mot de l'énigme apporteront tous les points au cavalier.
19. Les poulains ne sont pas acceptés sur le parcours. En cas de besoin, des boxes peuvent être mis à disposition à la halle cantine.
20. Les chiens doivent être tenus en laisse.
21. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser certaines inscriptions.
22. Seules les 450 premières inscriptions seront retenues, même si le délai d'inscription n'est pas échu.
23. Seuls les formulaires d'inscription dûment remplis seront retenus.
24. L'âge minimal des chevaux est fixé à 3 ans.
25. Un comportement inadéquat constaté sur le parcours peut entraîner le retrait pur et simple du dossard du participant, le disqualifiant ainsi et l'obligeant à mettre un terme à son périple.
26. **Tout cavalier ne respectant pas le présent règlement sera retiré de la liste des résultats et ne percevra pas son prix.**